

Commune de VITRAC SUR MONTANE

Réunion ordinaire du conseil municipal du 17 avril 2014

PRESENTS :

Mme. ANTOINE / Mme. DOUHET / Mme. DUMAS / Mme LAGRANGE / Melle. STOPYRA
Mr. AUBESSARD / Mr. MALAURIE / Mr. MIGIGNAC.

PROCURATION :

Mme. COUTURAS a donné procuration à Mme. ANTOINE.
Mr. STOPYRA a donné procuration à Melle. STOPYRA.

ABSENT NON EXCUSE :

Mr. FAURIE.

Début de la réunion à 20h

Secrétaire de séance : Melle. STOPYRA Coralie, élue à l'unanimité des membres du conseil.

Déroulement de la réunion

Adoption du compte rendu de la précédente réunion

Le compte rendu est lu à l'ensemble du conseil et accepté par celui-ci.

Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal, à 10 voix pour décide de fixer les taux d'imposition des 3 taxes locales en 2014 comme suit :

Taxe d'habitation :	6% à 6,11 %
Taxe foncière (bâti) :	6.74% à 6,86 %
Taxe foncière (non bâti) :	58.93% à 60,00 %

Subvention aux associations

Mr AUBESSARD et Mme DOUHET s'abstiennent. Le conseil vote donc à 8 voix pour l'accord des subventions aux associations suivantes :

Association	Montant de la subvention
ASVC	150.00 €
Anciens combattants section Vitrac	400.00 €
Bibliothèque départementale de prêt	50.00 €
Comice agricole cantonal	75.60 €
Comité des fêtes	100.00 €
Les Compagnons de la Montane	150.00 €
Coopérative scolaire RPI	250.00 €
Don du sang	50 €

FSE	200.00 €
JMF canton de Corrèze	50.00 €
Les Môm'édières	2 183.80 €
Parents d'élèves	400.00 €
Percepteur	35.00 €
Sapeur Pompier de la Corrèze	50.00 €
Sécurité routière	50.00 €
Divers non attribué	365.60 €
Total	4 560.00 €

Adoption du budget de la commune

Le budget a été voté à 10 voix pour. Il a été dit ce qui suit :

Investissement 2014 :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Résultat reporté (Déficit 2013)	108 043.45 €	Virement Fonctionnement	11 765.90 €
Chapitre 16	5 239.72 €	Chapitre 10	117 744.43 €
Chapitre 21	62 327.58 €	Chapitre 13	43 653.00 €
- Double vente Mazelier	1 228.58 €	Chapitre 40	2 447.42 €
- Arbustes	1 500.00 €	TOTAL SECTION	175 610.75 €
- Eclairage parking	3 900.00 €		
- Chauffe-eau salle des fêtes	600.00 €		
- Réfection chemin la Graule	6 300.00 €		
- Réfection chemin Alas	30 000.00 €		
- Mise en sécurité camion + balisage	4 000.00 €		
- Gros outillage	3 000.00 €		
- Compteur elec garage	4 000.00 €		
- Bureau Mairie	2 000.00 €		
- Tables + chaises école	1 500.00 €		
- Etagères achives	500.00 €		
- Cuisinières école	799.00 €		
- Réparation croix de Braquillage	3 000.00 €		
TOTAL SECTION	175 610.75 €		

Fonctionnement 2014 :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Virement section investissement	11 765.90 €	Résultat reporté	60 065.68 €
Chapitre 11	91 676.94 €	Chapitre 013	50.00 €
Chapitre 12	106 300.00 €	Chapitre 70	29 990.00 €
Chapitre 65	26 647.20 €	Chapitre 73	53 358.00 €
Chapitre 66	197.22 €	Chapitre 74	86 871.00 €
Chapitre 67	400.00 €	Chapitre 75	9 100.00 €
Chapitre 042	2 447.42 €	TOTAL	239 434.68 €
TOTAL	239 434.68 €		

Adoption du budget assainissement

Le budget a été voté à 10 voix pour. Il a été dit ce qui suit :

Investissement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Chapitre 16	4 936.22 €	Solde d'exécution cumulé	25 785.92 €
Chapitre 20	23 306.23 €	Virement SF 2013	1 500.00 €
Chapitre 040	6 012.21 €	Chapitre 040	6 968.74 €
TOTAL SECTION	34 254.66 €	TOTAL SECTION	34 254.66 €

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Virement section	1 500.00 €	Excédent résultat antérieur	9 088.85 €
Investissement		Chapitre 70	5 505.40 €
Chapitre 011	4 563 022 €	Chapitre 042	6 012.21 €
Chapitre 012	4 500.00 €	TOTAL	20 606.46 €
Chapitre 014	700.00 €		
Chapitre 65	200.00 €		
Chapitre 66	1 974.50 €		
Chapitre 67	200.00 €		
Chapitre 042	6 968.74 €		
TOTAL	20 606.45 €		

Désignation des membres à Tulle Agglo

Reporté.

Recouvrement des impayés par le trésorier

Le conseil vote à 10 voix pour autoriser le comptable à exercer les poursuites par voie d'opposition à tiers détenteur, pour le recouvrement des produits locaux.

Indemnité de conseil pour le trésorier

Le conseil vote à 10 voix pour :

- demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Gérard TOURNEIX, Receveur Municipal
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45,73 €

Signature électronique dans le cadre de la dématérialisation des bordereaux de titre et de mandat

Le conseil vote à 10 voix pour la signature électronique en vue de la dématérialisation des bordereaux de titre et de mandat pour janvier 2015.

Commission communale des impôts directs : établissement d'une liste de membres potentiels

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE de proposer la nomination de : M. BACHELLERIE Marc – Mme BONELLO Raymonde – M. BOURDARIAS Joseph (bois) – M. BUNISSET Jean-Claude – M. CHABRERIE Jean-Paul (bois) - M. CHABRERIE Laurent – M. CHABRERIE Ludovic (bois) – M. CORDEIRO Joseph (commune extérieure / bois) – Mme DE SEILHAC Raphaëlle - M. DUBECH Alain (commune extérieure) – Mme DUFAURE Marie-Noëlle – M. FAURIE Serge – M. GAMBULA Patrick – M. GRAILLE Daniel (bois) – M. MAZELIER Gérard – Mme MIGINIAC Stéphanie (commune extérieure) – M. MONTEIL Joël (commune extérieure) – M. NARD Pierre – Mme RIMPOT Agnès – M. RISPAL Patrick – M. RIVIERE Marcel – M. VAL Gilles (commune extérieure) – M. VEDRENNE Francis – M. VIALLE Eric–

Etablissement du bureau pour les élections européennes

Président : David AUBESSARD

Secrétaire : Odette DOUHET

Assesseurs : Marcelle ANTOINE

Jean-Claude MIGINIAC

Bureau :8h - 13h (Odette DOUHET- Serge FAURIE-Jalina LAGRANGE)

13h - 18h (David AUBESARD-Bernard MALAURIE-Jean-Claude MIGIGNAC)